

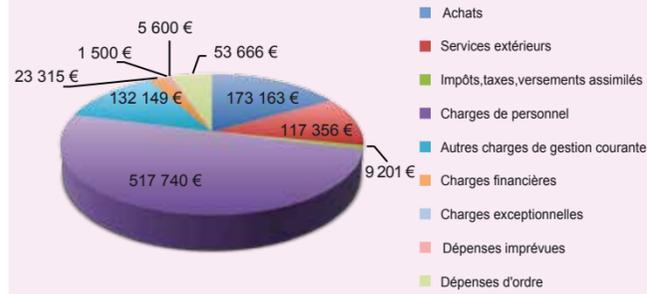


Commune de Denguin

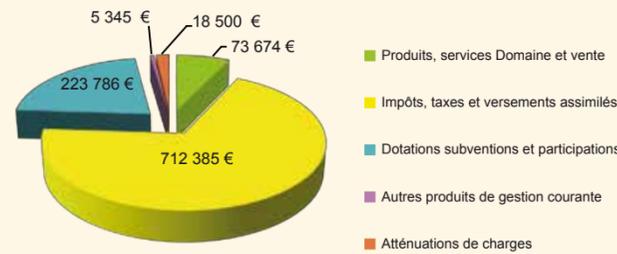
Un village où il fait bon vivre !

Jun 2016
NUMÉRO 63

Charges fonctionnement : 1 033 690 €



Recettes fonctionnement : 1 033 690 €



Dépenses investissement : 392 000 €



Recettes investissement : 392 000 €



Budget primitif assainissement

Exploitation

Dépenses : 90 298 €



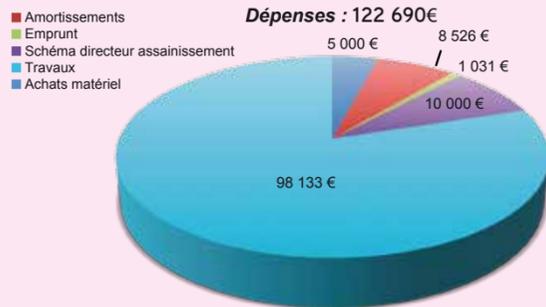
Recettes : 102 881 €



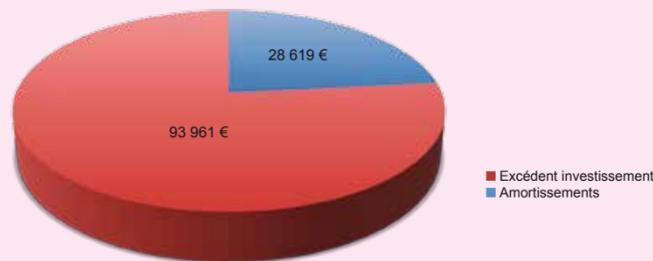
Budget primitif assainissement

Investissement

Dépenses : 122 690 €



Recettes : 122 690 €



DOSSIER BUDGET 2016

Bulletin municipal

www.denguin.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Ce bulletin vous présente le budget de la commune. Cette année nous avons eu une grosse surprise, je veux parler des voutes de l'église qui menacent de s'écrouler et dont la réfection est estimée à 150 000 €.

Cela nous oblige à repousser certains travaux ou projets moins urgents (deuxième tranche des fenêtres de l'école, propriété en face de la mairie,...). Vous entendez aux informations la colère des Maires de France sur la baisse des dotations, sachez que notre commune a perdu depuis 2014 plus de 48 000 € et a vu également ses aides et subventions diminuer.

Malgré cela nous avançons, nous essayons de vous apporter du bien vivre sans augmenter cette année les impôts.

Certains travaux de sécurisation ont déjà été faits, d'autres sont à venir.

Je ne comprends toujours pas les chauffards qui prennent les rues de notre commune pour un circuit automobile, ou les parents qui conduisent trop vite pour accompagner leurs enfants à l'école au risque de renverser un autre écolier. Beaucoup de personnes viennent me voir en me parlant de la vitesse ; j'attends les personnes qui auraient le courage de venir m'expliquer pourquoi ils ont besoin de rouler à + de 50km/h dans des rues limitées à 30 ou à 50 km. Ces travaux de sécurisation ont un coût pour nous tous (6 000 € écluses Chemin Cazaubon) : cet argent serait plus utile ailleurs. A ce propos, je vous conseille de bien surveiller les panneaux car des zones « 30 » ont été modifiées, des priorités à droite vont apparaître et un sens unique sera imposé sur la partie du chemin Puyet, ralliant la route d'Aussevielle.

Le parking situé à la poste est en saturation : ce lieu de stationnement public est soumis à une réglementation bien précise, il devrait y avoir un roulement de véhicules mais cela n'est pas le cas. Des voitures restent à la journée et posent des problèmes à des personnes ne pouvant pas trop marcher, etc.

Après avoir essayé de voir avec les différents utilisateurs nous allons devoir appliquer une réglementation spécifique afin que ce roulement soit possible toute la journée. Nous allons certainement créer une zone bleue. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de cette zone. Concernant notre rattachement à l'Agglomération Paloise, sachez que nous y travaillons très sérieusement mais nous sommes face à une grosse mécanique qui marche au charbon ; après des réunions à thèmes entre élus et directeurs, des réunions sur toutes les compétences entre les techniciens, et un séminaire des 31 Maires, nous ne savons toujours pas grand-chose, à la fois sur les compétences et sur la mise en œuvre.

Un bulletin du Mieux de Béarn portant sur le schéma vous sera distribué vers le mois de novembre.

Vous avez vu que le pôle commercial sort enfin de terre, ce sera un vrai « plus » pour la commune. D'autres artisans sont arrivés (une ostéopathe, un traiteur, un pizzaiolo) ; tout cela participe à l'animation de Denguin. Il faut que nous soyons un peu chauvin et que nous fassions vivre tous les commerces denguinois ; n'oublions pas nos expériences antérieures !

Je veux remercier personnellement Céline, Jeanne, Johan, Jonathan, Kylan, Manon qui ont restauré le lavoir communal dans le cadre d'un « atelier jeune ».

Je vous souhaite
à tous un bel été,

Votre Maire
Gilles TESSON



FLASH INFO

« Le CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) articles R2224-23 et R2224-24 prévoit que, pour toute commune ou communauté de communes de plus de 2 000 habitants, soit organisé un ramassage en porte à porte au moins une fois par semaine », chacun étant libre de présenter ou non son bac. C'est la raison pour laquelle le camion de collecte passe toutes les semaines.

A votre facture de redevance, le Mieux de Béarn a joint une note expliquant les raisons qui l'ont amené à procéder à l'augmentation de la part fixe liée à la taille de votre conteneur. S'il s'avère que la taille de votre conteneur est inadaptée à votre production d'ordures ménagères, il est toujours possible de vous adresser au Mieux.

Horaires d'ouverture de la mairie

du Lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Tél. 05 59 68 86 15 - Fax : 05 59 68 67 65

Courriel : maire@denguin.fr - www.denguin.fr

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

PERMANENCE TELEPHONIQUE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Subventions associations

Association canine	280 €
La Dame de Pique	220 €
AS Siros Denguin Football	1 000 €
Les Jeunes d'Antan	700 €
Bicross de Denguin	660 € et 540€ exceptionnel
Speak 'Up	100 €
Boules Denguinaises	500 €
Tennis-Club	3 000 €
Comité des fêtes	5 000 €
Les Bleuets élémentaires (coopérative)	700 €
Denguin-Accueil	500 €
Association Parents d'élèves «Les P'tites Mains »	150 €
Enfants Loisirs /Créa'Danse	1 850 €
Ingénieurs sans frontières groupe de Nantes	500 € exceptionnel
Espoir de Denguin	5 500 €
Recr'Evasion Centre de Loisirs	20 196 €
ADMR	1 358 €

Les associations «ACCA, Musiciens Associés, Office Culturel et Vocal'Denguin» n'ont pas sollicité de subvention.

Bases impositions 2016

Budget 2016	Taxe Habitation	Taxe Foncière Propriété bâtie	Taxe Foncière Propriété non bâtie
Base	2 520 000 €	1 510 000 €	35 400 €
Taux	10,18 %	14,79%	58,58 %
Produit attendu	256 536 €	223 329 €	20 737 €

Etat de l'endettement de la commune de Denguin

